

Remarque générale :

Il s'agissait de la 3^e session d'épreuves du titre ASCOM.

Les taux de réussite aux 4 unités s'échelonnent de 85 % (Unité 3) à 48 % (Unité 2), avec un taux moyen de réussite de 68 %.

A l'issue des 2 sessions 2014, 25 titres ont été délivrés.

Les résultats sont analysés ci-dessous, accompagnés de quelques conseils.

Unité 1	Présentation de supports de communication
----------------	--

Chaîne hôtelière Résidence Paris

publipostage – réalisation d'une page de présentation des offres – réalisation d'un tableau (fichiers de données et d'images fournis)

Cette épreuve, validée par 79 % des candidats, n'appelle pas de remarques particulières. Plus de 3 candidats sur 4 ont acquis les compétences exigées.

Les échecs sont dûs essentiellement :

- au non-respect des consignes de travail
- à une saisie défectueuse (frappe, ponctuation, majuscules) ; les candidats doivent avoir à l'esprit que **la qualité de la saisie est la base indispensable** à toute production professionnelle.

Unité 2	Communication professionnelle écrite – Présentation et rédaction de documents
----------------	--

Société Tymeco, distribution d'objets publicitaires

à partir d'un support papier et de consignes orales : réalisation d'une lettre – conception d'un bulletin de commande – rédaction d'un courriel

48 % des candidats ont réussi cette épreuve qui se révèle présenter le plus de difficultés pour les candidats.

Les échecs tiennent à la fois à une mauvaise compréhension/notation des consignes orales et à des difficultés rédactionnelles :

- Pour la réalisation de la lettre, les candidats disposaient d'une bible de paragraphes et la sélection des paragraphes a souvent été maladroite, non adaptée à la situation.
- Le bulletin de commande devait être cohérent avec les informations fournies dans la lettre. Il devait non seulement comporter toutes les rubriques permettant d'identifier le client, mais aussi la nature de sa commande (en particulier rappeler le nombre de caractères dont le client disposait pour l'inscription d'un message publicitaire)
- Le courriel devait accuser réception de la commande (rappel références –date, numéro...), et annoncer la livraison (date). Une formule de remerciement était attendue.

Unité 3**Fonctions de base d'un ordinateur – Information et communication sur internet****Groupement de photographes**

Questions sur connaissance de base d'un ordinateur et accès internet – Compétences pratiques (organisation des données –arborescence)

85 % des candidats ont réussi cette épreuve. Celle-ci a pour objet de vérifier **qu'en situation professionnelle** les candidats sauront **organiser leurs données, les protéger en termes de sauvegarde et de confidentialité**. Ils doivent également savoir comment procéder pour se documenter efficacement sur internet. Des éléments de culture informatique de base sont également exigés (capacités de stockage, nature des fichiers, évolutions des matériels et des pratiques professionnelles, etc.).

Quelques erreurs à signaler :

- Méconnaissance des tailles moyennes des différents fichiers (texte, photos, vidéos) et les besoins de stockage correspondants.
- Rôle et fonctions des différents logiciels (ex : Internet Explorer ou Outlook définis comme systèmes d'exploitation) et supports de stockage (clé USB, carte SD, disque dur, etc.).
- Vocabulaire (ex : webmail confondu avec chat).

Unité 4**Production de documents commerciaux, tableaux chiffrés, graphiques****La Courte Echelle**

Réalisation de travaux à l'aide d'un logiciel de gestion commerciale - Réalisation de statistiques à l'aide d'un logiciel tableur

58 % des candidats ont réussi cette épreuve. Celle-ci a deux objectifs :

- Vérifier l'aptitude des candidats à maîtriser les fonctionnalités d'un logiciel gestion commerciale ou d'un PGI (Progiciel de Gestion Intégrée).
- Manipuler des données de nature commerciale ou statistiques sur tableur et les représenter graphiquement.

Quelques observations :

- **Gestion du temps** : beaucoup de candidats ont visiblement passé trop de temps sur la 1re partie (logiciel gestion commerciale) et n'ont pas pu aborder les questions de la 2e partie de l'épreuve (logiciel tableur).
- La partie n°1 (logiciel gestion commerciale) est globalement bien traitée, les notes s'échelonnent entre 19 et 10 sur 20 (seul-e un-e candidat-e n'a pas la moyenne).
- La partie n°2 (logiciel tableur), sans doute pour les raisons de temps mentionnées ci-dessus, n'a pas été traitée ou traitée de façon très insuffisante (un tiers des candidats ont une note > 10).

Il est rappelé aux candidats que **la gestion du temps** est l'une des compétences professionnelles évaluées au travers de chacune des Unités ASCOM.